



Communiqué de presse

Lausanne et Orbe, le 11 août 2011

L'EVAM ouvrira un abri de protection civile à Orbe

Sur demande du Département de l'intérieur et de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants, la commune d'Orbe mettra à disposition un abri de protection civile pour l'hébergement de 50 demandeurs d'asile dès le 17 octobre 2011.

L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) continue à faire face à un nombre élevé d'attributions de demandeurs d'asile. D'une huitantaine par mois en 2010, elles ont oscillé entre 100 et 150 par mois depuis début 2011. La totalité des structures d'hébergement ordinaires, foyers et appartements, sont saturées. Pour faire face à cette situation, l'EVAM a déjà ouvert cette année des abris de protection civile à Lausanne (Coteau-Fleuri), Gland et Le Mont-sur-Lausanne, en plus de celui de Nyon, exploité depuis 2009.

La Municipalité d'Orbe a été approchée par le Département de l'intérieur et par l'EVAM afin de pouvoir héberger 50 migrants dans l'abri de protection civile du Puisoir. Une première réunion de travail a permis de préciser la date d'ouverture au 17 octobre, ainsi que le principe d'une séance d'information publique à la population, qui sera organisée en septembre et dont la date sera confirmée ultérieurement. Les détails de l'exploitation et du fonctionnement de cet abri, comme la mise en place d'une structure de jour ou de programmes d'occupation, seront décidés prochainement.

Renseignements :

Municipalité d'Orbe, tél. 024 442 92 00

Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, tél. 021 557 06 06